

# Manifeste pour la construction bois

Paul Jarquin  
REI HABITAT  
Montreuil, France



# Manifeste pour la construction bois

Nous, fédérations et représentations des différentes composantes de la filière française de la forêt et de l'industrie du bois, affirmons haut et fort que la construction bois constitue une clé incontournable dans la tenue des objectifs français affirmés lors de la COP21.

De l'arbre au bâtiment, de la forêt à la ville, l'ensemble de la filière française est réunie à Nancy, à l'occasion du 7<sup>e</sup> Forum International de la Construction Bois, pour demander aux candidats à l'élection présidentielle d'affirmer leur soutien à cette démarche.

Depuis le Grenelle de l'Environnement, il y a dix ans, les pouvoirs publics accompagnent la filière bois en comprenant tout l'intérêt qu'elle représente en matière de transition environnementale, de ville durable, de réduction des gaz à effet de serre, et de création d'emplois non délocalisables.

Pour préparer demain, la filière bois doit devenir sans cesse plus forte, plus dynamique, plus innovante. Etablissements d'enseignement, zones urbaines denses, grande hauteur : des progrès spectaculaires ont été accomplis pour certaines catégories d'ouvrages. Demain, en misant sur l'excellence de son savoir-faire, la France peut et doit devenir un leader mondial de la construction bois. Toutes les cartes sont entre ses mains : la richesse de ses ressources sylvicoles, l'énergie d'un écosystème professionnel, la compétence de ses acteurs comptent parmi ses plus précieux atouts.

Construire mieux, plus haut, en plus grand nombre : nous sommes prêts à relever ce défi, avec le soutien de la puissance publique. Le chemin devant nous est encore long. Il faudra continuer à diversifier nos savoir-faire, et à muscler un tissu d'entreprises encore jeune et exposé. Il ne s'agit pas d'une compétition avec les autres matériaux de construction, mais d'une intégration pertinente dans la perspective commune d'une construction durable.

Le bois est à ce jour le seul matériau de construction structurel renouvelable. Parce qu'il prend enfin compte de la nature biosourcée des matériaux, le label expérimental E+C- constitue une avancée majeure. Mais il ne suffira pas à relever les défis d'une construction environnementale et durable. Il faut aller plus loin, en donnant toute sa place au bois à toutes les étapes des opérations de construction et de rénovation, notamment dans le parc immobilier de l'Etat et des collectivités, ainsi que dans les nouveaux projets d'aménagement.

L'efficacité des efforts conjoints de la filière et des autorités se ne se mesurera pas sur des engagements ou des déclarations d'intention. Il faut, dès aujourd'hui, dessiner une trajectoire qui permettra à la construction bois en France de grandir de 10% dans les 10 années à venir, et atteindre les 30% toutes catégories confondues d'ici à 2030.